Nations Unies E/CN.9/2017/NGO/4

Conseil économique et social

Distr. générale
7 janvier 2017
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement
Cinquantième session
3-7 avril 2017
Point 3 de l'ordre du jour provisoire[1]
Débat général 3 a) : Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national

3 b) : Thème spécial de la cinquantième session[2] de la Commission, établi sur la base du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des principales mesures pour la poursuite de son application

Déclaration présentée par Catholic Family and Human Rights Institute, Inc., organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social[3]

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[1] E/CN.9/2017/1.
[2] Évolution de la structure par âge de la population et développement durable.
[3] La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Déclaration

Catholic Family and Human Rights Institute, Inc.

Depuis une génération, le paysage démographique des sociétés du monde entier évolue du fait de la baisse sans précédent du taux de fécondité, de l'allongement de l'espérance de vie et du nombre croissant de personnes franchissant des frontières. Ces phénomènes ont des incidences sur le développement, la cohésion sociale et la sécurité internationale. Si la Commission de la population et du développement a reconnu l'importance des évolutions démographiques, les politiques et les programmes des Nations Unies doivent encore être adaptés pour permettre de résoudre certaines de ces questions. En remédiant aux inadéquations entre les politiques et les faits, la Commission a la possibilité d'aider les pays en développement à tirer parti de leurs avantages démographiques.

Le Center for Family & Human Rights (C-Fam) a recensé trois inadéquations principales.

1) Ne passons pas à côté de l'avantage démographique de l'Afrique, tirons-en parti

Ce sont les familles nombreuses des pays en développement qui soutiennent l'économie mondiale. Les Nations Unies doivent aider les pays à tirer parti de cet avantage plutôt que de le réduire ou de le supprimer.

Selon la Division de la population, les économies du monde atteindront bientôt un point de non-retour : pour la première fois depuis 1950, l'ensemble de leur population en âge de travailler diminuera, et à l'horizon 2050, elle aura reculé de 5 %. De nombreuses preuves portent à croire que ces changements vont s'accélérer à l'avenir. En particulier, le nombre de travailleurs va chuter dans les principaux marchés émergents, tels que la Chine et la Fédération de Russie, tandis que la part de leur population âgée de plus de 65 ans va augmenter.

Le déclin démographique et le vieillissement de la population dans le monde développé ont des répercussions dans le monde en développement, limitant la capacité des pays en développement d'utiliser l'industrie manufacturière comme vecteur de la croissance économique. Comme dans d'autres pays, la « désindustrialisation prématurée » et le fort taux de chômage de l'Inde sont en partie imputables au fait que, en raison du vieillissement de la population dans les pays développés, la demande de biens de consommation – des voitures aux meubles – est en train de se tasser, avec peu de chances d'être relancée.

Il est compréhensible que la classe politique, à l'instar de celle du Japon, mette en avant les possibilités qu'offre le vieillissement de la population comme le renforcement de la productivité et la plus grande longévité des travailleurs. Toutefois, les décideurs internationaux ont une vision à court terme lorsqu'ils adoptent ce point de vue comme moyen de justifier la poursuite des politiques de dépeuplement dans les pays en développement. À l'échelle internationale, il incombe aux responsables politiques d'aider ces pays à tirer parti des avantages qu'offre l'accroissement de leur main-d'œuvre plutôt que de perpétuer l'idée non avérée qu'ils doivent réduire la main-d'œuvre et le nombre d'enfants par famille en vue de stimuler la croissance économique.

En vérité, même dans les économies très développées, le vieillissement de la population est un fardeau pour les plus faibles et les plus vulnérables. L'expérience du Japon est éloquente. Un cinquième des personnes âgées au Japon sont toujours en activité, soit le double de la moyenne des pays développés. Grâce à un niveau de santé relativement bon, le Japon ne consacre que 10 % de ses ressources budgétaires aux soins de santé, contre 17 % aux États-Unis. Pourtant, en dépit de la bonne couverture sociale au Japon, une personne âgée sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté, soit 40 % de plus que le taux constaté pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, à l'horizon 2050, l'Afrique comptera une population active de 1,3 milliard de personnes, d'une moyenne d'âge d'à peine 28 ans. Les économistes ont constaté que l'Afrique fournirait la main-d'œuvre mondiale. Pourtant, l'Europe, qui a besoin de cette main-d'œuvre, paie les gouvernements africains pour qu'ils rapatrient leurs citoyens qui vivent aujourd'hui en Europe en tant que migrants sans papiers. En Europe, beaucoup avancent que si les familles étaient moins nombreuses en Afrique on pourrait réduire le flux de ces migrants. Une politique responsable serait d'investir dans ces sociétés africaines pour mettre à profit la main-d'œuvre. Les pays africains sont à la traîne face à l'Asie de l'Est dans la création d'emplois et d'infrastructures, comme des écoles et des routes. Au Nigéria, où les Nations Unies favorisent la réduction de la fécondité, seuls 9 % des adultes nigérians ont un emploi à temps plein.

2) Ne passons pas à côté du pouvoir qu'ont les femmes de transformer les sociétés, tirons-en parti

En harmonisant les besoins et les désirs des femmes, les Nations Unies peuvent aider les femmes et les sociétés à éviter les écueils de la deuxième transition démographique.

Il a été établi que les besoins de planification familiale de plus de 200 millions de femmes n'étaient pas satisfaits, chiffre que l'on explique souvent par l'absence d'accès aux contraceptifs. Toutefois, moins d'un dixième de ces femmes disent ne pas utiliser de contraceptifs parce qu'elles n'y ont pas accès. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'objectif portant sur la santé comprend une cible qui concerne l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale. Presque tout le monde sait que la planification familiale existe, et toutes les femmes qui veulent y avoir recours s'en servent déjà. Pourtant, les partisans de la planification familiale continuent d'assimiler, à tort, le non-recours à la planification familiale au fait que les femmes n'ont pas accès aux contraceptifs : autrement dit, d'après eux, toutes les femmes qui y ont accès y ont nécessairement recours. Or, de nombreuses femmes censées avoir un « besoin » ou être « demandeuses » de contraceptifs n'ont ni le souhait ni l'intention de les utiliser.

À partir de là, des projections sont faites en partant du principe que pour répondre à tous les besoins non satisfaits, il suffit de calculer le coût des contraceptifs qu'il faudrait fournir et que le fait de prévenir des naissances par la contraception permet d'éviter des décès, de sauver des vies. Il y a encore du chemin à parcourir pour que la grossesse se déroule sans risque et que l'accouchement ait lieu dans de bonnes conditions, et il ne suffira pas seulement de réduire le nombre de grossesses pour atteindre ces objectifs.

Si l'objectif est de garantir l'accès à la planification familiale, il convient de trouver un meilleur moyen de mesurer l'accès du point de vue des femmes elles-

mêmes, et non pas de celui des groupes de défense de la planification familiale. Et lorsque des mères et des nouveau-nés meurent encore de causes évitables, il est impératif de donner la priorité à l'accès aux soins dont ils ont besoin et qu'ils réclament.

3) Ne passons pas à côté de l'avenir de nos enfants, tirons-en parti

Depuis des décennies, les chercheurs tentent de démontrer que les grossesses non désirées ont des incidences négatives sur la vie des enfants. S'il est vrai que la structure familiale, le revenu, la situation géographique et d'autres facteurs peuvent influer sur la vie des enfants et avoir des effets à long terme, les incidences du désir ou non de grossesse au moment de la conception sont soit faibles soit indétectables lorsque les autres facteurs sont maîtrisés. Selon la version la plus récente du rapport de la Banque mondiale intitulé « Disease Control Priorities », il n'existe pas suffisamment de données pour prouver que les enfants issus de grossesses non désirées sont défavorisés dans les domaines de la santé et de la scolarisation par rapport aux enfants nés de grossesses désirées.

Dans l'énoncé de sa mission, le Fonds des Nations Unies pour la Population s'engage à « réaliser un monde où chaque grossesse est désirée ». Pendant des décennies, des efforts et des fonds ont été consentis pour atteindre cet objectif en veillant à empêcher toutes les grossesses non désirées, et en veillant même à ce que chaque grossesse non souhaitée soit interrompue. Et pourtant, les grossesses non désirées représentent près de la moitié de l'ensemble des grossesses dans le monde, et nombre d'entre elles sont menées à terme. Heureusement, la plupart des nouveau-nés sont acceptés et aimés de leurs parents. D'ailleurs, les chercheurs font souvent observer qu'après la naissance de leur enfant, les parents nient ne pas avoir désiré la grossesse. D'aucuns y voient un problème et forment l'hypothèse que le nombre de grossesses non désirées est encore plus important que ce que l'on croit. Mais cela peut également être considéré comme un signe de résilience humaine et de générosité. Même dans les pays où ils sont légaux et faciles d'accès, l'avortement et la contraception n'ont pas fait disparaître les grossesses non désirées. Mais si l'objectif est de faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, il est nécessaire d'adopter une autre approche.

Les femmes ont des raisons légitimes de souhaiter éviter une grossesse, comme la pauvreté, l'instabilité et la surcharge de travail. Les décisions prises aux niveaux local, national et international peuvent aider à créer un monde où même une femme qui tombe enceinte par accident et se trouve en situation de crise peut trouver les ressources et l'aide dont elle a besoin pour envisager un avenir plein d'espoir à la fois pour elle et pour son enfant. C'est à nous de faire comprendre non seulement que chaque femme et chaque enfant a des droits, mais que tous sont désirés.

Dans les pays où les traditions sont encore fortement ancrées dans les mœurs, de nombreux couples ont tendance à vouloir fonder des familles nombreuses, et le déclin de la population peut avoir un effet déstabilisant sur les sociétés. Les faits démontrent qu'il faut un changement fondamental dans la mentalité et les politiques dans le domaine de la population au niveau international. La Commission a la possibilité de changer la donne et d'aider les pays à tirer parti de leurs avantages démographiques pour stimuler la croissance et la prospérité nationales ainsi que la santé et la stabilité économiques internationales.